

vrais principes de l'Art ; autrement l'Ecole seroit toujours confuse, & l'égalité de mesure que doit avoir chaque air relevé, seroit interrompuë ; & c'est une perfection qu'il ne faut pas négliger.

## ARTICLE V.

### *Des Caprioles.*

**L**A Capriole est, comme nous l'avons dit en définissant cet air, le plus élevé & le plus parfait de tous les sauts. Lorsque le Cheval est en l'air également élevé du devant & du derriere, il détache la ruade vivement, les jambes de derriere dans ce moment, sont l'une près de l'autre, & il les allonge aussi loin qu'il lui est possible de les étendre ; les pieds de derriere dans cette action, se lèvent à la hauteur de la croupe, & souvent les jarrêts craquent par la subite & violente extension de cette partie. Le terme de Capriole, est une expression Italienne, que les Ecuyers Napolitains ont donnée à cet air, à cause de la ressemblance qu'il a avec le saut du Chevreüil, nommé en Italien, *Caprio*.

Un Cheval qu'on destine aux caprioles, doit être nerveux, léger, & de bon appui ; avoir la bouche excellente, les jambes & les jarrêts larges & nerveux, les pieds parfaitement bons, & propres à soutenir cet air ; car si la nature ne l'a formé dispos & léger, c'est en vain qu'on le travaillera ; il n'aura jamais l'agrément ni l'agilité qui font un bon sauteur.

Afin qu'une capriole soit dans sa perfection, le Cheval doit lever le devant & le derriere d'égale hauteur, c'est-à-dire, qu'il faut qu'au haut de son saut, la croupe & le garot soient de niveau, la tête